

Résolution des producteurs de PROLAIT fédération laitière

Réunis lors des assemblée de cercles les 26 et 28 janvier 2022 en visioconférence, plus de 160 producteurs ont adopté une résolution sur le prix du lait. Le président Marc Benoît transmet un message clair : « Le prix du lait doit augmenter prochainement, afin que le travail astreignant des productrices et producteurs de lait soit reconnu et qu'ils puissent faire face à l'augmentation du prix des intrants. »

- Les producteurs de lait suisse reçoivent actuellement 3-5 % de plus pour leur produit qu'il y a une année. Pourtant les productrices et producteurs de Prolait, réunis en assemblée de cercle aujourd'hui, constatent que cette amélioration est absorbée par l'augmentation impressionnante des coûts de production : machines, fourrage, construction, matériaux, carburants, énergie, médicaments et autres.
- La situation sur le marché est paradoxale puisqu'il manque de lait, mais que le revenu net des producteurs diminue. De plus en plus de producteurs cessent ou envisagent de cesser la production laitière et les jeunes agriculteurs perdent leur motivation à poursuivre cette profession très exigeante avec des horaires astreignants.
- Il est urgent de payer davantage ce produit formidable qu'est le lait, une source de protéines renouvelable et saine, mettant en valeur des terres souvent difficiles à cultiver.
- Les distributeurs suisses doivent permettre aux consommateurs de rémunérer équitablement les productrices et producteurs de lait afin de conserver un approvisionnement de grande qualité en lait suisse, non seulement par tradition, mais également pour ne pas devoir transporter du lait sur de longues distances, ce qui serait particulièrement nuisible à l'environnement.

Les productrices et producteurs de Prolait attendent que la Confédération, tout comme PSL et IPLait soutiennent davantage cette production de valeur, adaptent les indices et conduisent les négociations nécessaires afin que le prix du lait corresponde à la valeur du travail et aux coûts des intrants.

Yverdon-les-Bains, le 28 janvier 2022

Marie Garnier
Directrice

079/861 10 20

Marc Benoît
Président

079/ 289 97 20

Cette résolution fait suite aux constatations suivantes, illustrées dans les photos annexées :

- **Le prix du lait est à son niveau de 2005**
- **Les prix européens montent et la quantité produite diminue**
- **Le prix des intrants a pris l'ascenseur et est bien au-dessus de celui de 2005. Il faut un indice reflétant la réalité !**
- **Les autorisations d'importation de beurre devraient être liées à des augmentations du prix du lait suisse**
- **Les augmentations de prix liées à des conditions supplémentaires comme le tapis vert ou le lait des prés devraient être déduits du prix du lait de manière à ne pas fausser les indices**
- **Les marges des distributeurs sont élevées**
- **Le consommateur est soucieux du bien-être du producteur**
- **Des investissements sont nécessaires notamment pour des raisons de diminution des gaz à effet de serre et de bien-être animal**
- **L'agriculture doit pouvoir procurer une couverture sociale aux conjointes/conjoints travaillant sur l'exploitation agricole**